



## PREFET DU DOUBS

Direction Réglementation et Collectivités Territoriales  
Bureau Réglementation, Elections et Enquêtes Publiques  
8 bis rue Charles Nodier  
25035 BESANCON CEDEX  
03 81 25 11 16 - 03 81 25 11 14

Le numéro W251005133  
est à rappeler dans toute  
correspondance

### Récépissé de Déclaration de CREATION de l'association n° W251005133

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

#### Le Préfet du Doubs

donne récépissé à **Madame la Présidente**  
d'une déclaration en date du : **24 novembre 2016**  
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

#### **ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INTERVENTION SOCIALE**

dont le siège social est situé : 1 rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon

Décision prise le : **18 novembre 2016**

Pièces fournies : liste des dirigeants  
Procès-verbal  
Statuts

Besançon, le 28 novembre 2016

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de bureau,  
Jeanne BENOIT

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS



D.I.L.A.  
CN=DILA -  
SIGNATURE-03,OU=000-  
2  
13000918600011,O=DILA-  
,C=FR  
75015 Paris  
2016-12-08 13:33:00

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)



Standard ..... 01.40.58.75.00  
Annonces..... 01.40.58.77.56  
Accueil commercial .. 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 361 - page 25**

**25 - Doubs**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture du Doubs.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INTERVENTION SOCIALE.**

*Objet* : promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de l'intervention sociale ; développer les moyens d'échange entre formateurs, chercheurs et professionnels de l'intervention sociale ; proposer des espaces de rencontre pour faire le point d'une part sur les recherches scientifiques, les expériences pédagogiques et les pratiques professionnelles et d'autre part sur les transformations socio-économiques contemporaines ; soutenir toute action qui garantit les droits sociaux fondamentaux et qui participe à la promotion de l'idéal démocratique.

*Siège social* : 1, rue Alfred de Vigny, 25000 Besançon .

*Site internet* : <http://aifris.eu>.

*Date de la déclaration* : 24 novembre 2016.



# Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)



000194 / 000387

ASS INT FORMATION, RECHERCHE SOCIALE  
MME SUSINI DOMINIQUE  
8 RUE DES PERRIERES  
25660 SAONE

Service Info Sirene  
0972 72 6000 (prix d'un appel local)  
Mél : sirene-dijon@insee.fr

A la date du 15/12/2016

## Description de l'entreprise ou de l'organisme

Identifiant SIREN	824 374 433
Identifiant SIRET du siège	824 374 433 00012
Désignation	ASS INT FORMATION, RECHERCHE SOCIALE
Sigle	AIFRIS
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	24/11/2016

## Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	824 374 433 00012	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	1 RUE ALFRED DE VIGNY 25000 BESANCON	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	
Date de prise d'activité	24/11/2016	
Effectif salarié à la prise d'activité	0	

## Mise à jour effectuée

Événement	création de l'entreprise au répertoire Sirene
Date de l'événement	24/11/2016
Référence : déclaration n°	D21026843966
	Transmise par INSEE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

**Attention** : conservez précieusement ce document. Aucun duplicata ne pourra être délivré.